

ARRÊTÉ DU MAIRE n° PM 060RT2022

Objet : Réglementation de la circulation et du stationnement Avenue du Stade entre le n°13 et n° 29 lors de la manifestation « La Régalade des Commerçants le samedi 3 septembre 2022 de 16h à 22h.

Le Maire de la Ville de BRIGNAIS,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L2212-2 du Code des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance 58 1216 et le décret 58 1217 du 15 décembre 1958 relatifs à la police de la circulation routière,

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière,

Vu l'arrêté municipal du 8 avril 2022 concernant le stationnement réglementé sur certaines rues de Brignais,

Considérant la demande présentée par l'association « Brignais Commerces & Vous » pour faciliter l'organisation de la manifestation « La Régalade des comerçants », il y a lieu de prendre les mesures suivantes :

- ARRÊTE -

Article 1

Le stationnement et la circulation des véhicules sera interdit sur l'Avenue du Stade entre le n° 13 et le n° 29, le samedi 3 septembre 2022 de 16h00 à 22h00.

Le parking du 18 avenue du stade sera réservé à l'organisation de la manifestation.

La mise en place de la signalisation sera effectuée par les services techniques de la commune et les organisateurs.

Article 2

Tout véhicule en infraction pourra être mis en fourrière par la Police municipale.

Article 3:

Le Directeur général des services est chargé de l'application du présent arrêté qui sera affiché en mairie.

Article 4

Ampliation du présent arrêté sera adressé à Monsieur le Directeur général des services, Monsieur le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Brignais, Madame la Lieutenant des Pompiers de Vourles-Brignais, Monsieur le Chef de service de la Police municipale et tous les agents de la force publique chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE DÉPARTEMENT DU RHÔNE

VILLE DE BRIGNAIS 28 rue Général de Gaulle 69 530 BRIGNAIS Téléphone: 04 78 05 15 11

Courriel: contact@mairie-brignais.fr

www.brignais.com

Insee 027 - Code APE 8411Z - Siret 216 900 274 00012

Fait à Brignais, le 31 août 2022

Le Maire, Serge BÉRARD.

